



CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 septembre 2016

(Convocation du 09 Septembre 2016)

Procès-verbal de séance

PRÉSENTS : Dominique BROCAS, Pascal FAIDEAU, Patrice DEMUTH, Vincent MARTIN, Véronique RIQUIN, Olivier JENNEQUIN, Philippe PLAT, Odile ROCHARD, Jean-Claude ROCHER, Jacky SURREAU, Valérie RIOUX.

Mme Audrey CHATRAIX et Mme Elise BOIREAU

REPRÉSENTÉS : Bernard BAUDINIÈRE, Bernard CAILLON, Danielle LAVAU et Sophie RUCHE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Vincent MARTIN

Quorum atteint. Les votes portent sur 15 voix.

Il n'y a pas de public.

DOCUMENTS FOURNIS :

L'ordre du jour

La séance est ouverte à 20h10 par Monsieur le Maire.

I - Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 29 Juin 2016 et 31 Aout 2016.

Approbation du procès-verbal suscité.

Vote "pour" à l'unanimité des présents en salle du Conseil et représentés.

II - Délibérations

1. Vote du taux de la taxe d'aménagement pour l'année 2017

Proposition de reconduction du taux de 2016 : soit 3.5 % sur l'ensemble du territoire

Vote "pour" à l'unanimité des présents en salle du Conseil et représenté.

2. Vote du taux de la PFAC 2017 et de la taxe de branchement assainissement 2017

PFAC : Rappel de ce que signifie PFAC : Participation au Financement Assainissement Collectif

Proposition de reconduction des montants de 2016 soit 2030 euros TTC

Vote "pour" à l'unanimité des présents en salle du Conseil et représentés.

Taxe de branchement : Proposition de reconduction des montants de 2016 soit 825 euros TTC

Vote "pour" à l'unanimité des présents en salle du Conseil et représentés.

3. Tarif de la redevance d'assainissement 2017

Proposition de maintien du forfait annuel à 58 euros TTC

Proposition de fixation du tarif d'assainissement à 0.67 euros TTC par mètre cube

Vote "pour" à l'unanimité des présents en salle du Conseil et représentés.

4. Approbation du règlement intérieur du nouveau cimetière

M. Demuth distribue la dernière version du RI et propose d'en faire lecture. Des explications sont faites sur l'ossuaire, le columbarium, le caveau sans destination consignée, le caveau provisoire et sur les règles d'implantations des sépultures.

M. le Maire propose le présent règlement au vote.

Vote "pour" à l'unanimité des présents en salle du Conseil et représentés.

5. Définition des tarifs du caveau provisoire

M. Demuth explique les conditions d'utilisation du caveau provisoire et propose de fixer les tarifs d'utilisation de celui-ci comme ci-dessous

Gratuit pour 45 jours

Du 46^e jour au 60^e jour; 3euros par jour

Du 61^e jour au 90^e jour; 5 euros par jour

Du 91^e jour au 180^e jour; 10 euros par jour

Vote "pour" à l'unanimité des présents en salle du Conseil et représentés.

Les recettes engendrées sont affectées au budget de la commune et affectées à l'entretien du cimetière.

6. Achat divers pour le nouveau cimetière

M. DEMUTH propose l'achat :

- d'un panneau fermé pour placer la copie du règlement intérieur au nouveau cimetière
- d'une poubelle pour les déchets verts

Vote "pour" à l'unanimité des présents en salle du Conseil et représentés.

7. Adhésion de la commune de Chauvigny au syndicat Eaux de Vienne - Siveer

Suite à la création du nouvel EPCI du grand Poitiers, les communes adhérentes qui n'utilisaient pas les services de Eaux de Vienne - Siveer peuvent choisir d'adhérer au nouveau syndicat.

Suite à la demande de la commune de Chauvigny, M. le Maire propose de valider la demande d'adhésion.

Vote "pour" à l'unanimité des présents en salle du Conseil et représentés.

8. Indemnité de conseil du comptable du trésor

Suite au remplacement du comptable du trésor M. le Maire propose de fixer l'indemnité de conseil au prorata temporis de sa présence depuis son arrivée.

Vote "pour" à l'unanimité des présents en salle du Conseil et représentés.

9- Approbation de la convention de mise à disposition de terrain pour l'implantation d'un poste de transformation_

M. le Maire présente le dossier reçu de la SRD pour l'implantation d'un transformateur sur un terrain communal (parcelle ZC 17) jouxtant la route de la Boulardière et la route de la Chapelle Moulière. Après débat, le conseil arrête de ne pas donner réponse dans l'immédiat jugeant qu'il ne dispose pas des éléments nécessaires pour décision.

En conséquence, M. le Maire décide que l'emplacement exact du transformateur sur la parcelle ZC 17 sera déterminé à l'issue d'une réunion sur site.

Vote "pour" à l'unanimité des présents en salle du Conseil et représentés.

Fin des délibérations à l'ordre du jour et signature du registre des délibérations par les présents en salle du Conseil.

III - Questions diverses

Points sur les travaux de l'église : Les travaux de maçonnerie suivants sont en cours : Réparations des claveaux, rejointoiements ponctuels, réfection têtes de mur, chaînage de couronnement avec rasis en moellons et création des niches pour les 2 poutres d'assises du beffroi. La réunion de chantier du 30 août ayant modifié le planning, la réception des travaux est, de ce fait, programmée fin de semaine 50 - 2016.

PLU : avis sur le PADD par la CDPNAF le 18 Octobre 2016.

Médiathèque : organisation de la journée du vendredi 21 octobre 2016 (ouverture exceptionnelle) : le conseil indique que cette journée devra être le moment pour donner des explications sur la médiathèque (découverte des outils à dispo, des livresetc), des adhésions.

Martin Vincent